

## Néolibéralisation de la nature (notice de dictionnaire)

Comment citer ce texte :

Eve Anne Bühler et Pierre Gautreau, 2020. Néolibéralisation de la nature, in *Dictionnaire Critique de l'Anthropocène (collectif)*, Presses du CNRS, Paris.

- - -

Il n'a pas été nécessaire d'attendre le néolibéralisme pour observer les effets des activités humaines sur l'environnement. Mais cette mutation culturelle et économique amorcée dans les années 1980 focalise aujourd'hui l'essentiel des critiques d'inspiration néo-marxistes sur l'incapacité du Capitalisme à pourvoir à ses propres conditions de reproduction, tout particulièrement dans son lien à la nature – au sens du monde biophysique. N'ayant jamais su comment assurer la conservation à long terme des systèmes biophysiques qui assurent sa marche, le Capitalisme n'aurait d'autre horizon que la fuite en avant. Avec la baisse tendancielle du taux de profit mise en évidence par Marx, la dégradation inéluctable des ressources biophysiques constituerait la seconde contradiction du capitalisme, qui l'aurait poussé à incorporer un nombre croissant d'objets dans son champ pour renouveler sa croissance : nos corps, notre intimité, notre attention, et bien sûr le vivant non-humain. Le néolibéralisme serait donc "anthropocénique" à plusieurs égards : en poussant à leur paroxysme les processus qui ont conduit aux mutations environnementales contemporaines, mais également en altérant le rapport des humains à la nature, uniquement envisagée sous l'angle utilitariste et marchand (Maris 2014). C'est ainsi que le terme de "néolibéralisation de la nature" a fait florès au début des années 2000, à l'issue d'une décennie d'ajustement structurel dans les pays dits du Sud, et à une période de globalisation des questions environnementales. Il s'est d'abord agi d'un mantra des mouvements dénonçant l'ingérence renouvelée des grandes puissances occidentales et de leurs émissaires, les entreprises transnationales, marquée par l'avancée des fronts agraires, des activités minières ou de l'extraction d'hydrocarbures. Le terme fait simultanément une carrière académique à partir de la seconde moitié des années 2000, cherchant à décrire de façon critique le renouvellement des liens à la nature établis par le Capitalisme du début du XXIe siècle, principalement sous l'angle de la "marchandisation" d'objets naturels et des nouvelles régulations environnementales associées. De cette double filiation résulte une polysémie du terme de "néolibéralisation de la nature", selon qu'on insiste sur les mécanismes de dépossession et de domination qu'il recouvre, ou que l'on privilégie ses dimensions culturelles et d'économie politique. Malgré ses limites heuristiques, évoquées ci-dessous, et sous réserve de clarifier les échelles et les objets auxquels on veut l'appliquer, la notion reste utile pour éclairer certains débats essentiels relatifs à l'Anthropocène.

*Un concept inutile ?*

Cherchant à en faire un concept opérationnel, Noel Castree a établi une série de "définitions de travail" (2008) de la "néolibéralisation de la nature". Elle peut être observée d'abord comme un faisceau de pratiques encourageant les privatisations, les mises en marché, la dérégulation, les approches managériales des politiques publiques, ainsi que des mécanismes de transfert à la "société civile" de

fonctions régulatrices et compensatoires autrefois assumées entièrement par l'état. La force du néolibéralisme est qu'il justifie idéologiquement une expansion sans limites du capitalisme, dans la mesure où il pense le marché comme le meilleur mécanisme pour optimiser l'allocation des ressources, entre les hommes mais également entre les différents espaces de la planète. Cela lui permet d'incorporer la conservation de la nature dans son champ, en préconisant la mise en marché des processus biophysiques comme meilleur moyen d'assurer leur reproduction à long terme. On confie ainsi aux acteurs privés la responsabilité de la conservation des ressources, dans le but affiché de l'optimiser. Les conséquences culturelles de cette approche sont profondes, imposant l'idée que tout obstacle à la marchandisation de la nature est aussi une menace pour sa conservation, et justifie par là-même une expansion indéfinie du capitalisme, qui ne doit pas selon ses tenants être implanté "ici ou là", mais sur la planète entière. Le néolibéralisme a donc une dimension environnementale intrinsèque dans la mesure où la nature lui offre des solutions pour tenter de pallier ses contradictions (*environmental fix*). Il peut ainsi incorporer des objets et ressources auxquels il n'avait pas accès, tels que les communs des territoires paysans, ou le matériel génétique agricole. Il peut ensuite créer de "nouvelles natures" en identifiant des dimensions du monde biophysique jusqu'ici considérées comme faisant partie d'un tout indissoluble, de façon à pouvoir développer des marchés autour d'elles. La notion de "biodiversité" a par exemple été utilisée pour développer certains marchés, depuis le tourisme international dans les aires protégées tropicales jusqu'aux usages pharmaceutiques, en passant par la patrimonialisation "d'entités bioculturelles" (l'agro-biodiversité, les paysages dits "culturels"...). Autre exemple, la prise en charge du changement climatique par des mesures technocratiques qui ont érigé le CO<sub>2</sub> en indicateur et en marchandise *fétiche* (Swyngedouw, 2008) frôle l'absurde, tant les processus socio-naturels en cause sont complexes et spatialement ancrés. Pour l'auteur, ceci illustre une autre caractéristique néolibérale fondamentale, à savoir la dé-politisation de la question environnementale. Ainsi définie, la néolibéralisation de la nature décrit avec acuité de nouveaux traits du capitalisme sous l'Anthropocène, à la fois dans ses nouvelles pratiques d'accumulation, sa manie de créer des "socio-natures", son inventivité pour pallier les limites à sa propre croissance, ou sa tendance à parfaire sa globalisation avec la financiarisation internationale de la conservation. Ainsi, "en voulant laisser libre cours à l'accumulation du capital, il cherche simultanément à protéger et à dégrader le monde biophysique, tout en produisant [*manufacturing*] de nouvelles natures [...]. En bref, la néolibéralisation de la nature est affaire de conservation *mais également* de ses deux antithèses, la destruction et la création de ressources naturelles. Et elle n'est pas réductible à une seule de ces logiques" (Castree 2008).

Reste que cette description est celle d'un idéal-type, très rarement observé sur le terrain. Nombre d'auteurs signalent qu'on aura du mal à décrire cette néolibéralisation sous des formes qui ne soient pas hybrides, et surtout très variables selon les contextes géographiques. Par ailleurs, il a été démontré que l'une des pratiques emblématiques de la néolibéralisation de la nature, la mise en marché de processus biophysiques, n'est souvent que "fictive" (Foyer et al. 2017). Ainsi, qu'il s'agisse des mécanismes de rétribution des populations locales par les entreprises menant des actions de bioprospection ou des mesures de conservation par paiement pour services écosystémiques, les années 2000-2010 auront surtout été celles d'une "économie de la promesse" de solutions par le marché, non traduites dans les faits. Dans le cas du mécanisme REDD+, de réduction des émissions de gaz à effet de serre dus à la

déforestation et à la dégradation des forêts, l'énorme complexité de mise en œuvre aux échelles nationales et internationales le rendent à peu près inopérant. Toute la chaîne permettant de donner une valeur monétaire à une entité biophysique rencontre ainsi de redoutables obstacles. Les techniques économiques de détermination du prix, les méthodes de cartographie de cette valeur, la vérification que le paiement pour le maintien d'un service écosystémique est versé sur un espace réellement menacé de dégradation (principe d'additionnalité)... chacune de ces étapes suppose des coûts élevés, souvent surmontés au prix d'une occultation des enjeux sociaux ou éthiques qu'ils impliquent (Karsenty, Sembrès, et Perrot-Maître 2009). Les études de cas sur la mise en œuvre de politiques nationales de paiements pour services écosystémiques (McAfee et Shapiro 2010; Chartier, Aubertin, et Veiga 2014) démontrent qu'elles s'assimilent in fine aux politiques conventionnelles de subventions publiques pour la conservation. On peut enfin s'interroger sur le caractère réellement "néo" de cette libéralisation de la nature à la mode du XXI<sup>e</sup> siècle. Si les acteurs qui la portent (transnationales), sont bien intrinsèquement liés aux mutations de la fin du XX<sup>e</sup> du capitalisme, leurs pratiques relèvent généralement de processus communs d'expropriation, de domination, d'extraction... souvent antérieurs au Capitalisme lui-même. Ces processus, poussés à des niveaux d'intensité inégalés auparavant, justifient-ils qu'on les qualifie de "néo"-libéraux ? Rien n'est moins sûr. Ainsi, bien que la notion ait une évidente valeur heuristique et favorise les débats, elle peut se transformer en piège définitionnel.

### *Précautions d'usage*

Malgré tout, quelques précautions méthodologiques permettent de conserver une valeur certaine à ce terme. Différencier les échelles d'observation est une première piste, la néolibéralisation de la nature pouvant en affecter certaines et pas d'autres. Dans l'exemple cité plus haut, Foyer et al. (2017) montrent par exemple que si bioprospection ou REDD+ ne se traduisent pas par une véritable création de marchés, ces mesures contribuent cependant à la "pénétration d'un imaginaire néolibéral dans les institutions nationales et internationales". Dans une perspective similaire, Bakker (2010) invite à différencier des types de "nature" -la nature comme ressource, comme service écosystémique, comme entité non humaine méritant une protection pour elle-même- pour dépasser une vision englobante et appauvrie de cette nature. Une seconde piste consiste à faire l'histoire de cette notion encore jeune et piégée. Bien des contempteurs du néolibéralisme défendent ainsi à leur insu des formes de gouvernance du monde biophysique... nées au plus fort de la décennie libérale par excellence, les années 1990. Nombre d'aires de conservation ont été imposées aux pays dits en développement dans un contexte de dépendance économique extrême, l'aide internationale conditionnant le déblocage des fonds à la mise en place d'une institutionnalité environnementale dans le sillage de Rio 1992. De la même façon, la mise en avant de formes décentralisées de conservation, fondées sur la reconnaissance de droits ethniques et l'attribution de territoires spécifiques aux peuples "autochtones" ou "indigènes", est indissociable d'un multiculturalisme promu par les institutions multilatérales et néolibérales d'aide au développement comme la Banque Mondiale (Gros, Dumoulin Kervran, et Juteau Lee 2011). Ces formes néolibérales qui ne disent pas leur nom ont ainsi été ensuite réinterprétées par les mouvements sociaux comme des éléments de résistance à la néolibéralisation de la nature, par exemple comme frein à l'agribusiness. Cet oubli, volontaire ou non, ne contribue pas à clarifier l'histoire récente de la notion. Il est possible enfin, c'est la troisième piste, de préciser la géographie des espaces de la

néolibéralisation de la nature. Par exemple, ce qui rend "néolibéraux" les grands fronts agricoles du début du XXe siècle n'est pas tant l'intensité de l'extraction des ressources qu'on y observe, mais bien plus leur insertion dans une économie globale, où l'on répartit les rôles entre "zones de sacrifice" et espaces de conservation, selon une logique de "land sparring", et où les nouvelles régulations environnementales visent en premier lieu à offrir un cadre normatif qui sécurise les investisseurs dans les territoires tout en assurant l'insertion des matières premières dans un marché élargi.

#### *Pour penser quelques irréversibilités de l'Anthropocène*

Ces précautions prises, la notion redevient utile pour penser les mutations du monde biophysique, tant du point de vue matériel que de ses représentations. Sa marchandisation, par exemple, suppose tout un ensemble de processus qui vont permettre de délimiter des unités discrètes (un service écosystémique, un paysage...), de leur attribuer une valeur, puis de signaler l'existence de cette valeur à un ensemble d'acteurs potentiellement intéressés à l'échanger sur un marché, soit des processus successifs "d'individuation, d'abstraction et de valuation" (Castree 2008). La néolibéralisation permet donc de penser le "désencastrement" (*disembedding*) contemporain de l'environnement de son contexte géographique: "avec la possibilité d'isoler l'environnement des expériences sensibles dont il fait l'objet et de ses contextes locaux, tout en l'incluant dans des signaux portés par l'information, il peut être transféré dans l'espace et le temps, et ainsi inclus dans l'espace des flux" (Buttel 2006). On peut également rendre compte avec cette notion de l'émergence d'un capitalisme plus réflexif sur sa dépendance à la nature, en l'interprétant positivement comme le signe d'une volonté nouvelle de réforme de la part d'acteurs rationnels confrontés aux limites du système économique (théories de la modernisation écologique); ou, plus cyniquement, comme les signaux d'un système qui pousse à bout sa logique prédatrice, et brûle ses derniers vaisseaux en faisant de la conservation de la nature un ultime business, avant de s'effondrer avec la crise écologique qu'il a lui-même généré. Cette notion, enfin, peut nourrir à part égales optimisme et pessimisme chez ceux qui pensent l'Anthropocène, selon les territoires et les temporalités auxquels ils s'intéressent. Les observateurs des expériences ratées de mise en marché de la biodiversité y verront l'espoir d'un retour en grâce des mouvements militants et des tenants d'un état régulateur pour penser des formes plus solidaires et moins mercantiles de conservation. À l'opposé, ils déploreront la résilience du néolibéralisme au cœur même des expériences sud-américaines "post-néolibérales" des années 2000, qui ont vu se renforcer un rapport utilitariste et mercantile à la nature malgré des postures contraires.

Eve Anne Bühler, Pierre Gautreau

BAKKER, Karen, « The Limits of 'Neoliberal Natures': Debating Green Neoliberalism », *Progress in Human Geography*, 34 (6), 2010, p. 715–35.

BUTTEL, Frederik, « Globalization, environmental reform and U.S. hegemony », In *Governing environmental flows: global challenges por social theory*, MIT Press, 2006, p. 157–84.

CASTREE, Noel, « Neoliberalising Nature: Processes, Effects, and Evaluations », *Environment and Planning A*, 40 (1), 2008, p. 153–73.

CHARTIER, Denis, Catherine AUBERTIN, et Iran VEIGA, « Une interprétation brésilienne des Paiements pour services environnementaux. Souveraineté et développement inclusif », In *Political ecology des services écosystémiques*, par Xavier Arnauld de sartre, Simon Dufour, et Johan Oszwald, Bruxelles: Peter Lang, 2014, p. 163–85.

FOYER, Jean, Aurore VIARD-CRETAT, et Valérie BOISVERT, « Néolibéraliser sans marchandiser ? La bioprospection et les mécanismes REDD dans l'économie de la promesse », In *Les politiques de biodiversité*, par Daniel Compagnon et Estienne Rodary, Paris, Presses de Science Po, 2017, p. 225-249.

GROS, Christian, David DUMOULIN KERVRAN, et Daniëlle JUTEAU LEE, *Le multiculturalisme « au concret »: un modèle latino-américain*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2011, p. 411.

KARSENTY, Alain, Thomas SEMBRES, et Danièle PERROT-MAITRE, *Paiements pour services environnementaux et pays du Sud La conservation de la nature rattrapée par le développement ?*, Montpellier, CIRAD, 2009, p. 20.

MARIS, Virginie, *Nature à vendre*, Versailles, Editions Quæ, 2014, p. 98.

MCAFEE, Kathleen, et Elizabeth N. SHAPIRO, « Payments for Ecosystem Services in Mexico: Nature, Neoliberalism, Social Movements, and the State », *Annals of the Association of American Geographers*, 100 (3), 2010, p. 579–99.

SWYNGEDOUW, Erick, « CO2 as Neoliberal Fetish: The Love of Crisis and the Depoliticized Immuno-Biopolitics of Climate Change Governance », In *The SAGE Handbook of Neoliberalism*, par Damien Cahill, Melinda Cooper, Martijn Konings et David Primrose, Londres, Sage, 2018, p. 295-307.